

IMPRIMÉ B (Circulaire 24AN0017)

**DECLARATION D'INTENTION DE PARTICIPER AU MOUVEMENT DES MAITRES DES
ETABLISSEMENTS PRIVES SOUS CONTRAT DU SECOND DEGRE
RENTREE SCOLAIRE 2024/2025**

(DATE LIMITE DE RETOUR : LE 5 MARS 2024 – DEP2)
Envoyer par courrier postal

ÉTABLISSEMENT SCOLAIRE :
Code RNE :
Adresse :

Je soussigné(e), Nom, prénom :

.....

Corps/Grade (Échelle de rémunération) :

Discipline et Code discipline :

Déclare :

être stagiaire en 2023-2024

(Cochez cette case si vous êtes lauréat CAFEP ou CAER de la session 2023 en stage en 2023-2024).

avoir l'intention de participer au mouvement des maîtres en vue d'obtenir une mutation ou un complément horaire pour la rentrée 2024 :

POUR L'ACADEMIE DE PARIS

POUR UNE AUTRE ACADEMIE. PRECISEZ QUELLE (S) ACADEMIE(S)

demander un complément horaire

DANS LE MEME ETABLISSEMENT

DANS UN AUTRE ETABLISSEMENT

PRECISEZ LA QUOTITE DEMANDEE :

et m'engage à prévenir par écrit la Division des personnels enseignants du privé, bureau DEP 2, pièce 2043, si j'obtiens satisfaction à ma demande de mutation dans une autre académie.

► Rappel important : votre poste doit obligatoirement apparaître au mouvement des maîtres, même dans le cadre d'une recherche de complément de service. Dans ce cas, vous pouvez, si vous le souhaitez, postuler à nouveau sur votre emploi principal et un complément de service pour un emploi secondaire ou bien rechercher un emploi à temps complet par ailleurs.

Fait àle

Vu et transmis

Signature de l'intéressé(e)

Le chef d'établissement